

Image not found or type unknown



Delais de prévenance chomage partiel

Par **LHOMME ARTOIS**, le **07/05/2015** à **14:02**

bonjour

Mon compagnon est actuel (par intermittence) en chômage partiel. Qui et comment doit être annoncé la période de chômage (date et la durée)

Il a reçu un premier courrier simple la première semaine et depuis plus rien, c'est à lui d'appeler l'employeur et qui lui dit verbalement et vu l'attitude de cet employeur, j'ai peur qu'un jour qu'il dit qu'il soit en absence injustifiée.

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/05/2015** à **17:27**

Bonjour,

Il faudrait savoir si le salarié est indemnisé...

Il suffirait de demander à l'employeur une confirmation écrite par exemple par mail...